

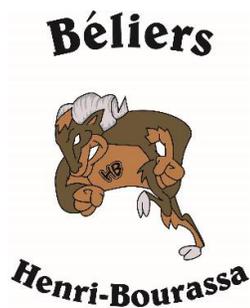
SPORT ÉDUCATION FIERTÉ

FESTIVAL DE MINI FUTSAL

RSEQ

MONTRÉAL

Réalisé avec la collaboration de l'école secondaire Henri-Bourassa et l'école primaire Jules-Verne



CAHIER D'INFORMATION 2018

DATE

27 octobre 2018
28 octobre 2018 (au besoin)

ENDROITS

École secondaire Henri-Bourassa
6051 Boulevard Maurice-Duplessis, Montréal-Nord,
QC H1G 1Y6

École primaire Jules-Verne
11811, rue P.-M.-Favier
Montréal, Québec, Canada H1G 5X4

TRANSPORT EN COMMUN

Autobus 49 OUEST - Arrêt Maurice-Duplessis /
Laurier
Autobus 69 - Arrêt Maurice-Duplessis / P.-M.-
Favier
Autobus 380 - Arrêt Maurice-Duplessis / P.-M.-
Favier

ACCÈS AUX GYMNASES

Tous les athlètes, les entraîneurs et les spectateurs peuvent se présenter par l'entrée de leur choix.

École secondaire Henri-Bourassa, les portes d'entrée sont accessibles via le stationnement par le Boulevard Maurice-Duplessis et par l'avenue Laurier.

École primaire Jules-Verne, les portes d'entrée sont accessibles via les stationnements par l'avenue Hurteau ou par l'avenue P.M-Favier.

SPECTATEURS

Les spectateurs sont invités à assister aux parties, toutefois nous demandons qu'ils respectent la propreté des lieux, les autres spectateurs et les équipes en compétition.

Tous les spectateurs d'une école impliquée dans le festival sont sous la responsabilité des représentants présents de cette même école lors de l'événement.

Nous voulons qu'un encadrement soit effectué afin d'éviter tout événement regrettable dans les estrades du gymnase et sur le terrain.

Tout spectateur faisant obstacle au bon déroulement des matchs de mini futsal et au respect de l'éthique sportive du RSEQ Montréal sera automatiquement expulsé du gymnase.

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Seront appliqués, par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique de mini futsal du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ Montréal, les règlements de la Fédération de soccer du Québec et les règlements FIFA.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

CATÉGORIE D'ÂGE

Catégorie	Année scolaire
Moustique	5 ^e et 6 ^e année du primaire

DIVISIONS ET SECTIONS

- Participatif masculin
- Participatif féminin
- Participatif mixte
- Compétitif masculin
- Compétitif féminin

CAHIER D'INFORMATION 2018

VESTIAIRES

Des vestiaires seront disponibles pour vos athlètes. Ces derniers doivent être avisés de ne pas apporter d'objets de valeur, de limiter au minimum leurs effets personnels et de ne rien laisser à l'intérieur des vestiaires.

L'école secondaire Henri-Bourassa, l'école primaire Jules-Verne et le RSEQ Montréal ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'événement.

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux.

CANTINE

Il devrait y avoir une cantine sur place pour des collations et des breuvages (à confirmer).

MÉDICAL

Les entraîneurs / accompagnateurs sont responsables de la sécurité des athlètes et de leur prodiguer les premiers soins au besoin. Le RSEQ Montréal fournira cependant de la glace sur demande.

RESPECT DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE

Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs. Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

INFORMATIONS

Pour de plus amples informations concernant le festival, veuillez communiquer avec :

Mélissa Delisle

Coordonnatrice au primaire
mdelisle@montreal.rseq.ca
514 645-6923, poste 4